

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

Mairie

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-sept septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Etaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Fabienne LENOËL, Annick JOUFFLINEAU, Raymond GIRARD, Johanny LALANNE

Absente excusée : Mme Magali BAZIRE

Date des convocations : 10 septembre 2019

Date d'affichage : 24 septembre 2019

Madame Fabienne LENOËL remplit les fonctions de secrétaire.

Madame Magali BAZIRE, conseillère municipale de la commune de Saint Clair sur l'Elle, empêchée d'assister à la séance du Conseil Municipal de ce jour, donne pouvoir à Madame Maryvonne RAIMBEAULT pour prendre en son nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins au cours de ladite séance.

DÉLIBÉRATION 2019 - N°09/01 : TRAVAUX VOIRIE 2019

Il a été budgétisé pour 2019 des travaux de voirie sur quatre chemins communaux de Saint Clair sur l'Elle : au hameau les foulons, au village Vessie, au Bas des Landes et à la Crestellerie.

Deux entreprises ont été contactées et ont fait parvenir une offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise LEDUNOIS Bruno pour un montant de 6 150.25 € HT soit 7 380.30 € TTC.

Travaux de voirie rue Sire de Creully/rue des jardins :

La signalisation verticale a été posée dans les deux rues. Plusieurs points de travaux de voirie (trottoirs ou bordures) ne donnent pas entière satisfaction. Un contact va être repris avec le service des routes du département.

Parking de la rue Sire de Creully

La commission fleurissement et la commission voirie vont se rendre aux Pépinières d'Elle afin d'effectuer un choix sur la variété d'arbres (verts et/ou fleuris) qui seront implantés au niveau du parking de la Rue Sire de creully. La décision sera prise lors du prochain conseil municipal.

Départementale n°6 - axe Saint-Lô-Isigny :

Une réunion de présentation des travaux d'aménagement de la D6 a eu lieu le 26 juillet 2019. Les travaux sont programmés sur 4 budgets du conseil départemental entre 2019 et 2022. La priorité des travaux concerne le virage au hameau Les Couréries, endroit très accidentogène. Les travaux devraient débuter à compter du 23 septembre sur une durée de 5 à 6 semaines.

POINT SUR LES DOSSIERS EN COURS

LOGEMENTS POUR LES JEUNES AU-DESSUS DE LA POSTE :

Les travaux de couverture par l'entreprise LEBARBÉ sont terminés depuis le 11 septembre.

La pose des menuiseries est prévue semaine 40 ainsi que les travaux sur façades.

La boîte aux lettres de la Poste a été déplacée le temps des travaux.

La commune sera subventionnée pour ces travaux à hauteur de 89 000 € au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local et attend la réponse en novembre de la Région.

MAISON DE SANTÉ DE L'ELLE :

Un article sur le site Internet du Conseil Départemental est mis en ligne pour promouvoir la commune de Saint Clair sur l'Elle et ainsi attirer de jeunes médecins qui souhaiteraient s'installer.

Un article sera préparé pour être inséré dans un prochain numéro de « Saint-Lô Mag ».

Un press-book doit être créé afin de communiquer sur la maison de santé de l'Elle.

Madame le Maire indique qu'une rencontre avec le maire de Saint-Sanson de Bonfossé pourrait avoir lieu afin que celui-ci donne son expérience sur sa recherche de médecins.

LOTISSEMENT « BOCAGE DE L'ELLE » :

Pour que le lotissement voie le jour, Madame le Maire indique qu'il est nécessaire de modifier le règlement du PLU. L'enquête publique est en cours jusqu'au 30 septembre. La modification doit être validée par Saint-Lô Agglo avant que le permis d'aménager puisse être déposé.

Les 6 logements HLM ont été validés par l'État. Manche Habitat doit déposer le permis de construire en octobre afin qu'il puisse avoir le financement en 2020 et la possibilité de construire.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec Manche Habitat, les élus, la maîtrise d'œuvre du lotissement pour que le permis de construire des logements HLM soit compatible avec le règlement du lotissement afin que ces logements soient intégrés au mieux dans un lotissement voulu de qualité.

La convention pour l'effacement de la ligne ERDF a été signée.

ÉGLISE :

Différents travaux sont à prévoir pour l'église de Saint Clair sur l'Elle notamment le changement de la moquette au niveau de l'autel, l'éclairage intérieur ainsi que le changement de la porte de la sacristie. Il a été indiqué une mauvaise odeur de renfermé récurrente dans l'église. Il est demandé l'intervention d'un agent technique pour voir d'où vient l'odeur.

ACQUISITION D'UN VIDÉOPROJECTEUR

Il a été budgétisé pour 2019 l'acquisition d'un vidéoprojecteur pour la salle du conseil municipal. Une installation en focale courte serait idéale. Des devis vont être demandés. La décision sera prise lors d'un prochain conseil municipal.

DÉLIBÉRATION 2019 - N°09/02 : DEMANDE DE DÉPOSE DE RÉSEAU ÉLECTRIQUE

ENEDIS est intervenue le 30/07/2019 en dépannage sur la commune de St-Clair sur l'Elle au lieu-dit La Ballolière. Un manque d'entretien de la végétation a été constaté sur une portion de réseau nu, ce qui a provoqué une coupure de courant sur l'ensemble de ce hameau. Le réseau en défaut dessert une bâtisse sur la parcelle B186 résiliée depuis de nombreuses années.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- confirment la demande de dépose de réseau au lieu-dit la Ballolière
- attestent avoir connaissance que toute demande ultérieure de raccordement à cet endroit, ne pourra se prévaloir de l'existence de cette ligne et sera traitée comme un raccordement nouveau avec participation de la commune.

SAINT-LÔ AGGLO : TEMPS D'INFORMATION

- Transport à la demande :

La commune de Saint Clair sur l'Elle sera prochainement desservie par les transports à la demande en direction de Saint-Lô et autres points de dépose dans un périmètre bien défini. Le point d'arrêt de dépose sera situé en face de la mairie, au même niveau que l'abribus pour le transport scolaire des élèves allant à Saint-Lô. Un totem, indiquant le point d'arrêt de dépose, sera installé prochainement par Saint-Lô Agglo.

Le transport à la demande devrait être ouvert à toutes les tranches d'âge du lundi au samedi. Des véhicules de 7-8 places seront mis à disposition. Pour une même personne, l'accès à ce service sera limité par semaine. Le territoire a été divisé en 2 zones. Les déplacements sont limités à une zone. Le règlement définitif de ce service sera connu dans quelques semaines.

Madame le Maire indique que Saint-Lô Agglo a le projet de mettre une application en place pour du co-voiturage, dans un second temps.

- Modification du PLU de Saint Clair sur l'Elle :

L'enquête publique pour la modification du règlement du PLU de la commune est en cours.

Les permanences avec Madame le commissaire enquêteur ont eu lieu le lundi 2 septembre et le mardi 24 septembre. La prochaine permanence aura lieu le mardi 1^{er} octobre de 15h à 18h30.

- PLUi :

Madame le Maire rappelle que des réunions de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sont en cours.

- Vente carte kiosk :

La carte kiosk est toujours en vente à la mairie de Saint Clair sur l'Elle.

Depuis le 28 août, 183 cartes ont été vendues à ce jour. Pour l'année scolaire 2018-2019, 300 cartes ont été achetées à la mairie de Saint Clair sur l'Elle.

- Terrain multisport :

Le terrain multisport sera installé, sans piste de course autour, près de l'actuel centre de secours à la place des containers. Un pare-ballon est également prévu, le long de la départementale.

Un rendez-vous avec le SIVOM est programmé prochainement pour étudier le futur emplacement des containers.

- Futur centre de secours :

Madame le Maire présente les plans du futur centre de secours. Les travaux devraient débuter en 2020. Il est prévu un an de travaux.

Saint-Lô Agglo va demander le bornage. La commune devra céder le terrain directement au SDIS ensuite.

Un arrangement pour la réfection du parking à l'arrière du centre de secours doit être négocié.

- Kit de bienvenue aux nouveaux habitants :

Chaque nouvel habitant du territoire de Saint-Lô Agglo va recevoir un courrier, co-signé du Président de l'Agglo et du maire de la commune, l'invitant à se présenter en mairie pour aller retirer une « box de bienvenue ». Celle-ci contient différents documents et petits cadeaux. Cette « box » a été élaborée en partenariat avec Latitude Manche.

RENTREE DES ASSOCIATIONS - PROJETS

- SAG de l'Elle :

Le SAG de l'Elle a édité, avec l'aide du Conseil Départemental, un recueil qui regroupe des témoignages de la triste période de l'occupation au débarquement qui a marqué notre région intitulé « de l'occupation à la libération : des aînés témoignent ».

Le SAG de l'Elle a pu présenter le recueil lors du salon du livre qui s'est déroulé à Cerisy la Forêt le samedi 14 septembre.

- Association des Cheveux Blancs :

La date du repas des retrouvailles est fixée au dimanche 13 octobre. Les invitations des personnes de 65 ans et plus sont en cours.

- Nouvelles activités :

Saint-Lô Agglo a accepté deux nouvelles activités au Centre Sportif de l'Elle :

- du tennis de table pour les enfants de 8 à 14 ans tous les jeudis de 17h à 18h30
- de la gymnastique posturale tous les vendredis de 9h à 10h (renforcement musculaire, stretching et relaxation)

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Collège Jean Grémillon :

Madame REQUIER a quitté la direction du collège. Elle est remplacée par M. AUTIER qui était auparavant au collège Pasteur.

- Syndicat scolaire de l'Elle :

François VERGNE annonce que 237 élèves sont rentrés au groupe scolaire au 2 septembre soit 15 élèves de moins que l'an passé.

- Don du sang :

La prochaine collecte de sang à St Clair sur l'Elle est fixée au jeudi 3 octobre de 15h à 19h à la maison des associations.

- « Coups de cœur » fleurissement des maisons :

Le résultat des 4 coups de cœur pour le fleurissement des maisons est le suivant :

- Mme AUVRAY, 18 rue Maurice Genevoix
- M et Mme RICHARD, 5 rue des bouleaux

- Mme GAUTIER, 10 rue du château
- M et Mme MENARD, 8 hameau Picquenard

La remise des prix aura lieu prochainement à la maison des associations.

- Panneau lumineux :

Madame le Maire indique que le panneau lumineux est tombé en panne. La carte mémoire était hors-service. Les réparations ont coûté 1095 €.

- Nid de frelons asiatiques :

Un nid de frelons asiatiques, très actifs, a été détruit dans une haie près du collège au niveau du chemin piétonnier. C'est le 3^{ème} de l'année. Pour rappel, ce sont 13 nids qui ont été détruits l'an dernier.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés. Madame le Maire a décidé de clore la séance.